

FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR9101476 Conques de la Preste

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR9101476 Conques de la Preste

ZSC (arrêté ministériel du 26 décembre 2008)

Département : Pyrénées-Orientales

Surface du site : 8 436 ha

Opérateur/animateur du site : Syndicat mixte Canigó Grand Site

Description du site

Situé à l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées, ce site de montagne s'étale entre 735 et 2 465 mètres d'altitude. Il est inclus dans la Zone de Protection Spéciale « Canigou - Conques de la Preste ». Il se superpose par ailleurs pour tout ou partie à la réserve naturelle nationale de Prats de Mollo la Preste, à la réserve de chasse et de faune sauvage du Haut Canigou et au site classé Massif du Canigó.

Frontalier avec l'Espagne sur sa partie sud-ouest mais aussi avec les sites Natura 2000 « Massif du Canigou » au nord-ouest et « Le Tech » à l'est, le site se positionne au sein d'une entité géographique et écologique conséquente et cohérente.

La majeure partie du massif relève des forêts domaniales du Canigou et du Haut-Vallespir, gérées par l'Office National des Forêts.

Le massif du Canigó est caractéristique d'une situation de haute montagne méditerranéenne où se mêlent des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs. La faune, la flore, les habitats naturels, les paysages y sont d'une grande richesse, malgré une forte fréquentation humaine du massif et un développement des activités de pleine nature.

En raison de la situation du massif du Canigó aux confluences des climats montagnard et méditerranéen, plusieurs espèces patrimoniales trouvent localement leur limite d'aire de répartition. C'est le cas pour la Perdrix grise des Pyrénées, le Lagopède alpin, le Grand tétras, l'Isard, le Rosolis, le Seneçon à feuilles blanches mais aussi des habitats naturels comme les tourbières, les végétations lacustres boréales et les forêts d'altitude (Sapin pectiné et Pin à crochets).

Le massif du Canigó, regroupant les forêts domaniales du Canigou et du Haut-Vallespir constitue un exemple de gestion conciliant conservation de milieux naturels et d'espèces remarquables (Grand tétras, Perdrix grise des Pyrénées, Gypaète barbu, Desman des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées, Buxbaumie verte, Minioptère de Schreibers, Murin d'Escalera...) et exploitation des ressources naturelles (pastoralisme, exploitation forestière), tout en présentant un patrimoine culturel remarquable (Abbayes de Saint-Martin du Canigou et de Saint-Michel de Cuxa, Prieuré de Sérabonne). L'ensemble de ces richesses motive une fréquentation touristique en hausse en particulier via les activités de pleine nature.

La fermeture des milieux affecte de manière importante certains sites des étages montagnard et subalpin qui sont progressivement colonisés par de jeunes peuplements de Pin à crochets et de Sapin pectiné. Ces « accrus forestiers » présentent des faciès très homogènes, relativement denses et monospécifiques, et leur développement se fait au détriment de la strate herbacée et des ligneux bas qui disparaissent progressivement sous l'ombrage des conifères. Or, de nombreuses espèces, dont certaines très patrimoniales, sont liées aux forêts claires et autres clairières naturelles ainsi qu'aux jasses et bords de cours d'eau. Ainsi, le Grand Tétrás est réputé dépendant des forêts claires où le sous-bois est diversifié et riche en ligneux bas, comme le Rhododendron, la Myrtille ou le Raisin d'ours. De même, plusieurs espèces de papillons qui sont rares et localisées en France sont liées aux clairières, lisières et bords de cours d'eau où la strate herbacée est très diversifiée. La reconquête d'anciens milieux ouverts au-dessus de 1 600m d'altitude constitue donc une priorité de conservation pour plusieurs espèces.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Éboulis ouest méditerranéens et thermophiles	8130		8130-6a : Bon 8130-6b : Bon à mauvais	Installation d'une pelouse pionnière
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0*		Bon	Espèces invasives (Buddleia de David) Tassement de la terre et modification de la topographie par les engins forestiers
Hêtraie montagnarde à Buis	9150		Bon à mauvais	Gestion forestière brutale Espèces allochtones Développement important du Buis
<i>Châtaigneraies des Pyrénées-Orientales</i>	9260		Moyen	Abandon de l'entretien Champignon parasite (<i>non observé</i>)
Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival	8110		Bon à mauvais	Installation d'une pelouse pionnière
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210		Très bon	Pas de menace observée
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220		8220-3 : Bon 8220-15 : Bon à mauvais	Pas de menace observée
Hêtraies acidophiles	9120		Bon à mauvais	Transformation en peuplement de résineux Glissements de terrain
Forêt de pentes, éboulis ou ravin du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*		Moyen	Pas de menace observée
Landes alpines et boréales	4060		4060-1 et 2 : Bon 4060-7 : Bon à mauvais	Pas de menace observée
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120		Variable	Pas de menace observée
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130		Bon à mauvais	Fermeture du milieu lié à la déprise pastorale
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	6210		6210-19 : Bon à mauvais 6210-31 : Moyen	Fermeture du milieu lié à la déprise pastorale
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins	6430		6430 – 2 : Bon 6430-6 et 7 : Bon à mauvais 6430-9 : Bon à moyen	Pas de menace observée
Grottes non exploitées par le tourisme	8310		8310-1 : Très bon 8310-3 : Bon	Pas de menace observée
Pelouses acidiphiles et mésophiles pyrénéennes denses à Gispet	6140		Bon	Évolution des landes à genêt et à rhododendron
Pelouses calcicoles orophiles sèches des Pyrénées	6170		Bon	Recouvrement forestier
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	6230*		6230-15 : Bon à mauvais 6230-15b et c : Bon	Surpâturage
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes	6510		Moyen à mauvais	Absence de fauche
Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Pyrénées	6520		Bon à mauvais	Colonisation d'herbacées sociales sur les zones surpâturées
Saulaies riveraines des cours d'eau des Pyrénées et des Cévennes	3240		Bon	Pas de menace observée
Landes sèches européennes	4030		4030-10 : Bon à mauvais 4030-18 : Moyen à mauvais	Colonisation par la pineraie
Buxaies supra-méditerranéennes	5110		Bon à moyen	Pas de menace observée
Végétation ripicole herbacée des cours d'eau méditerranéens	3220		Bon	Pas de menace observée

Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses des Pyrénées	8230		Bon	Pas de menace observée
Forêt montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i>	9430*		Bon à mauvais	Mélange d'espèces allochtones (épicéa, mélèze)
Prairies à <i>Molinia</i> sur sol calcaire	6410		-	Fermeture du milieu lié à la déprise pastorale
Prairies humides méditerranéennes à gandes herbes du <i>Molonio Holoschoenion</i>	6420		-	Modifications hydrauliques Piétinement
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero Brachipodietea</i>	6220		-	Fermeture du milieu lié à la déprise pastorale
<i>Total</i>	<i>29 habitats</i>		1 en état très bon 1 en état bon à très bon 6 en état bon 1 en état bon à moyen 13 en état bon à mauvais 2 en état moyen 1 en état moyen à mauvais 1 en état variable 3 non évalués	Principale menace : Fermeture du milieu liée à l'abandon des pratiques pastorales

Pour les six derniers habitats présentés dans le tableau ci-dessus, le niveau d'enjeu n'a pas été évalué.

Espèces d'intérêt communautaire présentes

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i>)	1902	- 1 population <10individus - 1 population de 50 à 100 individus	Mauvais	Fermeture des clairières Vieillessement des taillis, arrêt des pratiques sylvicoles, enrésinement Destruction de lisière, travaux (pistes...) Cueillette Pâturage
Buxbaumie verte (<i>Buxbaumia viridis</i>)	1386	Non connu	Non connu	Fortes éclaircies Rajeunissement des peuplements Absence de bois mort pourrissant
Orthotric de Roger (<i>Orthotrichum rogeri</i>)	1387	Non connu	Non connu	Pollution atmosphérique (pluies acides) Coupes d'arbres
Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065	Non connu	Non connu	Pâturage intensif
Isabelle de France (<i>Graellsia isabelae</i>)	1075	Non connu	Non connu	Sylviculture inadaptée Éclairage public
Lucane Cerf-Volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	Non connu	Non connu	Élimination des haies arborées Absence d'arbres sénescents
Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>)	1301	Non connu	Non connu	Installations hydroélectriques et hydrauliques Pollution des cours d'eau Prédation par la Loutre/le Vison d'Amérique
Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303	Non connu	Non connu	Luminosité Perte d'habitat, Effets négatifs des pesticides
Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	Non connu	Non connu	Pollution lumineuse Fragmentation des habitats Traitement des charpentes Traitements phytosanitaires du bétail
Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324	Non connu	Non connu	Rénovation de bâtiments Prédation en sortie de gîtes Fragmentation de l'habitat
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	1310	Non connu	Non connu	Perturbation du milieu souterrain Fermeture de cavités par des grilles Comblement des entrées de mines
Loup (<i>Canis lupus</i>)	1352	Non connu	Non connu	Refus du retour du loup par certains responsables du monde agricoles Hybridation avec le chien
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	1355	Non connu	Non connu	Modification des milieux aquatiques Piégeage lors de campagnes de limitation de « nuisibles » Fragmentation des zones humides

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
4030, 4060, 5110, 5120, 5130, 6140, 6170, 6210, 6220, 6230*, 6510, 6520	Favoriser les activités pastorales et agricoles bénéfiques à la conservation et la restauration des habitats naturels ouverts d'intérêt communautaire.	- Entretenir les milieux ouverts - Restaurer les milieux ouverts en déprise
91E0*, 9120, 9150, 9180*, 9260, 9430* 1075, 1083, 1386, 1387	Favoriser les pratiques sylvicoles adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire des milieux forestiers.	- Favoriser la régénération naturelle - Créer ou rétablir des clairières intra-forestières - Réaliser des éclaircies - Favoriser le développement du bois sénescant - Irrégulariser les peuplements forestiers
3220, 3240, 6410, 6420, 6430 1301, 1065, 1303, 1304, 1310, 1355	Préserver les habitats humides d'intérêt communautaire, favorables à des espèces spécifiques (desman, loutre...).	- Restaurer et conserver les tourbières et les prairies humides d'intérêt communautaire - Restaurer et préserver la diversité des milieux rivulaires
Toutes les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire	Préserver et favoriser les espèces végétales et animales d'intérêt communautaire.	- Limiter ou éviter les dérangements ou les dégradations sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire - Restaurer ou conserver les corridors arborés - Mettre en place des opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire - Mettre en place des aménagements en faveur des espèces d'intérêt communautaire - Réduire l'impact de certaines infrastructures sur les espèces d'intérêt communautaire et sur leurs habitats - Mettre en place des sites d'équarrissage naturel - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
Toutes les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire	Améliorer les connaissances sur les espèces animales et végétales et sur les habitats naturels d'intérêt communautaire.	- Améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire - Améliorer les connaissances sur les habitats naturels d'intérêt communautaire - Améliorer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes
Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire	Informier et sensibiliser sur la fragilité des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et sur les moyens de les protéger.	- Sensibiliser le grand public à la démarche Natura 2000 - Informer et accompagner les personnes directement concernées par Natura 2000
Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire	Animer la mise en place des mesures de gestion favorables aux espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire, en assurer le suivi et effectuer les modifications nécessaires.	- Animer la mise en place des mesures de gestion favorables aux espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire, en assurer le suivi, effectuer des modifications si nécessaire

Pour en savoir plus :

Contact : Syndicat mixte Canigó Grand Site - 73 avenue Guy Malé, 66500 PRADES - 04 68 96 45 86

Sources d'information :

Site du MTES : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDTM des Pyrénées-Orientales : <http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer-DDTM>

Site de l'opérateur : <https://www.canigo-grandsite.fr/>